

GENDARMERIE NATIONALE

BORDEREAU D'ENVOI

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

COMPAGNIE

de 1  
UNITÉ (CLAIR)

B.F. :

PROCÈS-VERBAL (N° / ANNÉE)

N° 192 / 1983

DATE DES FAITS (JOUR, MOIS, AN OU PÉRIODE)

14 Mars 1983

LOCALISATION DES FAITS (COMMUNE, LIEU-DIT, CODE DÉPARTEMENT)

Lieu-dit

AFFAIRE (NOM DES PARTIES EN CAUSE)

OBJET DE LA PROCÉDURE

OBERVATION D'OBJETS VOLANTS NON IDENTIFIES.

CONSTITUANT AVEC LES PIÈCES  
QU'IL ÉNUMÈRE LA PROCÉDURE  
ENREGISTRÉE A L'UNITÉ SOUS LE  
← NUMÉRO INDIQUÉ CI-CONTRE

306889

ENQUÊTE

- PRÉLIMINAIRE
- FLAGRANT DÉLIT
- COMMISSION ROGATOIRE

AUTRE :

SCELLÉ(S)

INVENTAIRE JOINT

NUMÉRO  
D'ORDRE

DÉSIGNATION DES PIÈCES

- |   |                                |
|---|--------------------------------|
| 1 | PROCES VERBAL DE SYNTHESE      |
| 2 | PROCES VERBAL AUDITION Q, J    |
| 3 | PROCES VERBAL AUDITION J. J    |
| 4 | PROCES VERBAL AUDITION J. B    |
| 5 | PROCES VERBAL AUDITION J. E    |
| 6 | PROCES VERBAL AUDITION L. B, R |

SUITE DU BORDEREAU D'ENVOI SUR LA PAGE SUIVANTE

INDEXATION DÉPART ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES.

DESTINATAIRES

- 1 M. LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE
- 2 M. LE COMMISSAIRE ADJOINT DE LA REPUBLIQUE
- 1 M. LE GENERAL COMMANDANT LA 3ème REGION AERIENNE A
- 2 D.C.J.M. Bureau emploi renseignements
- 1

VU ET TRANSMIS PAR LE COMMANDANT D'UNITÉ

LE 22. Mars 1983



<b>GENDARMERIE NATIONALE</b>	
COMPAGNIE DU ESCADRON	
de	
UNITE	
B.T.	
CODE UNITE	PROCÈS-VERBAL N° / 19
00823	N° 192 / 1983

PROCÈS - VERBAL

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE	
N° PIÈCE	N° FEUILLET
1	1

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

NATURE PRÉCISE DES FAITS - RÉFÉRENCE

OBSERVATION D'OBJETS VOLANTS NON IDENTIFIÉS.

NOUS SOUSSIGNÉ(S) D \_\_\_\_\_, A M.D.L. Chef officier de police judiciaire

VU L'(ES) ARTICLE(S) 16 à 19 et 75 du Code de procédure pénale.

RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

DATE HEURE

CE JOUR Quinze Mars mil neuf cent quatre vingt trois, au bureau de notre brigade, se présente monsieur Q \_\_\_\_\_, J \_\_\_\_\_, agriculteur âgé de \_\_\_\_\_ ans, demeurant au lieu-dit \_\_\_\_\_ en \_\_\_\_\_ ( \_\_\_\_\_ ) qui nous informe que dans la soirée du 14 Mars 1983, il a été le témoin de l'évolution d'un objet volant non identifié. Le phénomène s'est produit au lieu-dit \_\_\_\_\_ en \_\_\_\_\_. Monsieur Q \_\_\_\_\_, J \_\_\_\_\_ a fait appel à des voisins, la famille J \_\_\_\_\_, J \_\_\_\_\_ qui a pu également observer ce phénomène. Nous transportons immédiatement sur les lieux de l'observation de l'O.V.N.I.

ETAT DES LIEUX :

Le phénomène est apparu au lieu-dit \_\_\_\_\_ en \_\_\_\_\_, en bordure d'un chemin communal non classé dit \_\_\_\_\_. Il se trouvait à l'arrêt au dessus d'un champ de labour à une 15 mètres du sol. Dans ce champ se trouve un monument mégalithique et le phénomène semblait stabilisé au dessus de la pointe de ce monument.

FORME ET CARACTERISTIQUES DE L'ENGIN OBSERVE :

L'engin observé, des témoignages recueillis, était de forme sphérique avec un anneau central. Il émettait une lumière jaunâtre non éblouissante. Lors de ces déplacements il prenait une forme ovoïdale et laissait une traînée bleutée.

CONDITIONS D'EVOLUTION DU PHENOMENE :

Le phénomène à l'arrêt avait un mouvement de pendule, il donnait l'impression de flotter dans l'air. Lors de ces déplacements, il descendait par palier, il ne suivait pas une trajectoire régulière, il effectuait plutôt des lignes brisées. Certains témoins déclareront qu'il donnait l'impression de surveiller les véhicules circulant sur le chemin communal. Lors de son observation la soirée du 14 Mars 1983 l'engin a suivi une route Est Nord-Ouest et a disparu en direction de l'ile \_\_\_\_\_.

CONDITIONS D'OBSERVATION :

Les témoins Q \_\_\_\_\_ et J \_\_\_\_\_ ont observé le phénomène le 14 Mars 1983 pendant une heure environ de 21 à 22 heures. Cette nuit là, le ciel était dégagé. Les étoiles étaient nettement visibles. Il n'y avait pas de vent. La nuit était sans lune puisqu'il y avait changement de lune. Le phénomène est apparu les 15 Mars 1983 au même endroit et à la même heures il a été observé par les mêmes témoins pendant quelques minutes seulement.

DESTINATAIRES	INDEXATION ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES	DATE DE CLOTURE	VU ET TRANSMIS PAR
	<input type="checkbox"/>	LE 22 Novembre 1983	LE COMMANDANT D'UNITE
	<input type="checkbox"/>		
	<input type="checkbox"/>		
<input type="checkbox"/>	1 AUX ARCHIVES	SIGNATURE(S)	SIGNATURE ET CACHET

Ce soir là, des témoins ont pu observer ce phénomène vers 19 heures 30 aux abords de la commune de \_\_\_\_\_, commune située à 15 kilomètres à \_\_\_\_\_ du lieu-dit \_\_\_\_\_ en \_\_\_\_\_.

### ENQUÊTE :

Au cours de notre enquête nous avons entendu :

Q \_\_\_\_\_, J \_\_\_\_\_ qui déclare avoir vu le phénomène à l'entrée du champ du menhir. Il se trouvait à 20 mètres environ du sol et 30 mètres de la route. L'engin de forme sphérique, d'un diamètre de 3 mètres était stable.

Q \_\_\_\_\_, J \_\_\_\_\_ est parti chercher la famille J \_\_\_\_\_ qui réside à 500 mètres du lieu afin qu'elle observe également le phénomène. A partir de ce moment, l'engin s'éloigne et prend de l'altitude, est persuadé que l'engin s'éloigne car il ne se trouve plus seul. Il pense que l'engin veut entrer en contact avec lui.

Q \_\_\_\_\_, nous déclare que ce n'est pas la première fois qu'il rencontre cet engin. Il l'a déjà vu le 19 Mars 1980 à la même heure et au même endroit. (Fiche N° 2).

J \_\_\_\_\_, J \_\_\_\_\_, qui déclare que lorsque Q \_\_\_\_\_ est venu le chercher cette personne était émerveillée. Il a accompagné Q \_\_\_\_\_ dans sa voiture et le point lumineux que Q \_\_\_\_\_ lui avait auparavant désigné a changé de volume en s'élevant à la base et l'intensité lumineuse émise a augmentée.

En retour à sa ferme, J \_\_\_\_\_ accompagné de son épouse a suivi Q \_\_\_\_\_ J \_\_\_\_\_ mais dans sa propre voiture. Pendant le parcours, il a vu le phénomène descendre et grossir de volume. Il se dirigeait vers les voitures. Il reconnaît qu'à ce moment il a eu peur. Il a observé ce phénomène jusqu'à 22 heures. (Fiche N° 3).

J \_\_\_\_\_, B \_\_\_\_\_ et M \_\_\_\_\_, qui confirment la déclaration de leur père en ce qui concerne l'attitude Q \_\_\_\_\_ ils précisent même qu'il était affolé.

Tous les deux sont restés dans la cour de la ferme, pendant que leurs parents et Q \_\_\_\_\_ étaient partis sur la route en voiture. Au début de leur observation. Le phénomène lumineux se trouvait au-dessus du menhir. Dès que les deux voitures ont quitté la ferme. Le phénomène ne qui était stable s'est mis en mouvement. Il a d'abord effectué une descente par palier, puis il s'est déplacé latéralement pour venir en direction de la route. Il s'est à nouveau arrêté et à ce moment un faisceau lumineux a éclairé en direction de la route.

J \_\_\_\_\_, B \_\_\_\_\_, précise que lorsque l'engin est à l'arrêt la lumière émise était plus intense. Ces changements d'intensité lumineuse étaient réguliers comme si l'engin émettait des signaux. (P. 4 et 5).

L. B \_\_\_\_\_, H \_\_\_\_\_, qui déclare que la même nuit circulant sur la RD \_\_\_\_\_ vers 21 heures, il a observé un phénomène lumineux, temps un premier temps gros comme deux fois une étoile. Puis ce phénomène a grossi très rapidement pour apparaître plus gros qu'une pleine lune. Il lui semble que le phénomène descendait en laissant une traînée de 3 mètres environ de couleur bleutée. Ce phénomène avait un mouvement de balance. Il a observé ce phénomène une minute environ. (Fiche N° 6).

Au cours de notre enquête nous avons entendu verbalement d'autres observateurs de ce phénomène, mais ces personnes désirent garder l'anonymat. Elles confirment les déclarations des témoins en ce qui concerne la forme, la lumière émise et les déplacements de l'engin.

Le M.D.L. Chef, D

COMPAGI

UNITÉ **B.T.**PROCÈS-VERBAL N° (ANNÉE)  
**192 / 1983**PROCÈS-VERBAL Q , J  
D'AUDITION DE

AUTRE CAS

N° PIÈCE N° FEUILLET

**2****1 / 2**

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

Ce jour <sup>date et heure</sup> **Quinze Mars 1983 à 15 heures 45**, nous trouvons à (*lieu*) **au bureau de notre brigade**Nous soussigné(s) **D**, **A**, M.D.L. Chef officier de police judiciaireVu les articles **16 à 19 et 75**

du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

## ● PERSONNE CONCERNÉE

NOM PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)

**Q**, **J**

SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT (OU PAYS))

**M. né le**

NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)

FILIACTION

**de P.****et de C.**

DANS LES CAS OÙ DES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RECUEILLIS

**J**

SITUATION DE FAMILLE

**Cél.**

ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE), PROFESSION (ÉV.)

**demeurant au lieu-dit****en****( )**,**qui nous déclare :**

"Hier soir vers 19 heures 30 j'ai quitté mon domicile pour me rendre à **chez monsieur A**. J'y suis resté 30 à 40 minutes mais je ne me souviens plus exactement. A mon départ au lieu de retourner à mon domicile par le CD route que j'emprunte habituellement je suis revenu par un chemin communal dit de l'abatteir.

Arrivé au lieu-dit **en**, j'ai aperçu dans un champ situé sur ma gauche un engin éclairé. Cet engin se trouvait à 20 mètres du sol et 30 mètres de ma voiture environ. Je ne suis arrêté et je suis descendu de mon véhicule, l'engin était fixe, je l'ai observé quelques secondes mais franchement je peux pas évaluer le temps. Je suis remonté dans ma voiture et n'osant pas poursuivre ma route j'ai fait demi-tour en direction de **.** A ce moment l'engin s'est déplacé et m'a suivi sur quelques mètres. Je suis revenu quelques instants plus tard sur les lieux et l'engin était toujours là à m'observer.

A trois reprises je me suis éloigné du champ puis je suis revenu et l'engin était toujours là. Je suis donc parti dans une ferme voisine chez Monsieur **J.** et les membres de cette famille m'ont suivi sur les lieux, l'engin était encore là mais il avait changé de place et pris de l'altitude. Néanmoins Mr et Mme **et leurs enfants** ont pu observer ce phénomène lumineux pendant une heure environ et toujours en ma compagnie.

Pour ma part, lorsque je suis revenu avec la famille **,** l'engin s'est éloigné car je n'étais plus seul. Je suis à peu près persuadé que c'est après moi qu'il en a, j'ai l'impression qu'il veut entrer en contact avec moi. Je dois vous dire que ce n'est pas la première fois que je rencontre ce phénomène car, déjà, il y a trois ans, le mardi 19 Mars 1980, à la même heure et au même endroit j'ai vu ce phénomène. A cet époque l'engin m'a précédé sur une distance de trois kilomètres. Il se trouvait à 15 mètres de ma voiture. Cette nuit là, je ne me souviens pas exactement ce qui c'est passé, c'est comme si on avait effacé volontairement de ma mémoire ce que j'ai pu faire.

L'engin vu hier et il y a trois ans est de même forme. Il s'agit d'une sphère avec un anneau central. Elle peut mesurer trois mètres de diamètre. Elle émet une lumière non éblouissante plutôt jaunâtre, et changeant par moment virant sur le vert.

...../.....

L'engin se déplace rapidement mais pas en ligne droite, il suit une route en effectuant des lignes brisées. Lorsqu'il est à l'arrêt il est fixe.

Il y a trois ans, lorsqu'il me précédait j'avais l'impression qu'il flôtait dans l'air, il n'était pas stable.

Hier soir avant de le voir dans le champ à X, je l'ai vu deux fois avant; il a fait des apparitions devant ma voiture comme pour me dire bonjour et à ce moment je savais ce qui allait ce passer

Je n'ai pas continué ma route hier soir car je savais que quelque chose allait se produire mais je ne peux pas expliquer quoi, et je voulais surtout que d'autres personnes observent ce phénomène.

Je précise que lorsque je me suis rendu à la ferme J, l'engin s'est déplacé afin de toujours me voir et me surveiller.

Le 15 Mars 1983 à 16 heures 30.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter, ou à y retrancher.

( A signé au carnet de déclarations )

N° de  
CITÉ B.T. PROCÈS-VERBAL J. J.  
D'AUDITION DE  
 AUTRE CAS

N° PIÈCE

N° FEUILLET

3

1 / 3

PROCÈS-VERBAL (N°/ANNÉE)

N° 192/1983

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

Ce jour *date et heure* 15 Mars 1983 à 18 heures 40, nous trouvant à *nous trouvant à (lieu)* sont domicile

Nous soussigné(s) D. , A. , M.D.L. Chef O.P.J.

Vu les articles 16 à 19 et 75

du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

## ● PERSONNE CONCERNÉE

NOM PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)  
J. , J.

SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS)

M. né le

à

NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)

FILIAISON

← DANS LES CAS OU CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RECUEILLIS →

SITUATION DE FAMILLE

ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE), PROFESSION (ÉVI.)

demeurant au lieu-dit

à

, qui nous déclare :

""Hier soir vers 21 heures, alors que je me trouvais à mon domicile en famille, s'est présenté monsieur Q , J Cette personne était visiblement énervée. Ce monsieur nous a déclaré "Je ne sais pas ce qui m'arrive, il y a quelque chose qui m'emmerde et je ne peux pas rentrer chez moi".

Nous lui avons offert un verre, mais il a refusé, il voulait qu'on ce précipite pour le suivre.

Dans la cour de ma ferme, Q nous a désigné dans le ciel un point lumineux et celà en direction du Il nous a dit regardez ce que c'est maintenant il bouge et quant je me déplace il me suit.

Dans un premier temps j'ai pensé à une grosse étoile et j'ai tout d'abord refusé de croire à un OVNI. Q nous a invité à le suivre dans sa voiture pour partir en direction de ce point lumineux. Donc mon fils et moi même avons suivi Q .

Pour moi étant septique, je voyais toujours une étoile mais dont l'intensité lumineuse augmentait. J'ai alors frotté mes yeux. Continuant notre route et roulant à faible allure j'ai vu ce point lumineux augmenté de volume et s'ovalisé à sa base. Nous nous sommes arrêtés et ce phénomène ne bougeait plus. Dès que nous avançons ce point lumineux nous précédait mais il se trouvait assez éloigné à une distance que je peux pas évaluer. Il m'a semblé que ce phénomène passait d'un côté et de l'autre de la route.

Nous sommes revenus à la ferme et après avoir discuté quelques minutes nous avons décidé de repartir avec deux voitures. Mon fils en compagnie de Q et mon épouse et moi dans ma voiture.

Pendant le parcours, j'ai bien observé ce phénomène et je l'ai vu descendre et grossir de volume, il se dirigeait vers nous. Ca n'a duré que quelques secondes. Nous sommes arrivés à la ferme Q qui est située de la mienne à deux kilomètres. Nous sommes partis voir les parents Q , alors que J et mon fils sont partis prendre des photographies de ce phénomène.

Nous sommes revenus à ma ferme vers 22 heures et le phénomène avait disparu, mais à ma grande surprise, mes deux autres enfants qui étaient restés dans la cour de la ferme avaient nettement vu le phénomène se déplacer et venir à notre rencontre lorsque nous roulions en voiture.

.../...

.../...  
...Ma fille était apeurée et il se voyait sur son visage  
qu'elle avait été témoin d'un phénomène hors du commun.

Je ne peux pas expliquer le phénomène que j'ai vu la nuit  
dernière, mais pour moi ce n'est pas naturel. J'aveoue que  
j'ai eu peur pendant quelques secondes lorsque j'ai vu l'engin de  
cendre vers nous. \*\*\*\*\*

Le 15 Mars 1985 à 19 heures 10.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y per-  
siste et n'ai rien à y changer, à y ajouter, ou à y retrancher.

( La personne entendue )

A signé au carnet de  
déclarations )

date et heure nous trouvant à (lieu)

Ce jour 15 Mars 1983 à 18 heures, nous trouvant à son domicile

Nous soussigné(s) D., A., M.D.L. Chef, officier de police judiciaire

Vu les articles 16 à 19 et 75

du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

## ● PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRENOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)

J. B.

SEXES, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS)

NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)

M. né le

FILIATION

UNUS LES CAS OU CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RECUEILLIS

SITUATION DE FAMILLE

fils de J. et de M. O.

ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE, PROFESSION (ÉV.))

demeurant au lieu-dit en ( ), qui nous déclare :

"Hier soir, alors que je me trouvais en famille à mon domicile, s'est présenté monsieur Q, J, il était 21 heures environ. Ce monsieur était très énervé, je peux dire même affolé. Il nous a déclaré " Venez vite il y a quelque chose qui m'emmerde", je ne pourrais pas rentrer chez moi.

Nous l'avons invité à prendre un verre, mais il a refusé en insistant pour qu'on le suive immédiatement.

Dans la cour de la ferme, il nous a désigné un point lumineux dans le ciel qui se situait dans l'axe et au dessus de ce monument. De l'endroit où nous nous trouvions c'est à dire à 500 mètres environ du menhir je peux évaluer que le phénomène lumineux que nous désignait Q ; se trouvait à un mètre au dessus de la pointe du menhir.

Dans un premier temps j'ai donc vu ce point lumineux qui m'est apparu 3 à 4 fois plus gros qu'une étoile et il émettait une lumière brillante et jaunâtre. Je suis resté dans la cour de la ferme et mon père ainsi que mon frère Y ont accompagné J. Q en direction du menhir. Ils sont revenus quelques minutes plus tard en déclarant que le phénomène lumineux avait bougé et les avait suivis. Bien qu'étant resté dans la cour et fixant ce point lumineux je ne l'ai pas vu bougé.

Q et mon frère Y sont reparti, mes parents les ont suivis dans une autre voiture, moi je suis toujours resté dans la cour et j'ai été rejoint par ma soeur E.

Dès que les deux voitures ont quitté la cour de la ferme, j'ai alors vu le phénomène bougé. Il a d'abord descendu par bond. Il s'est arrêté, il a basculé sur place pendant 2 à 3 minutes puis il s'est déplacé latéralement pour venir en direction de la route. Il s'est encore arrêté, il s'est remis à basculer et à ce moment un rayon lumineux a éclairé en direction de la route. Ce faisceau lumineux représentait deux fois la longueur de l'engin. Quelques minutes plus tard le faisceau s'est éteint et l'engin a repris sa descente en suivant l'axe que le faisceau venait d'éclairer.

A un moment j'ai été masqué par un hangar et je ne suis déplacé pour suivre la trajectoire de l'engin. Il avait diminué de volume et je pense qu'il devait suivre les deux voitures.

.../...



Il s'est arrêté environ dix minutes à un endroit que je situe à l'entrée de la ferme Q, puis l'engin est parti en direction de l'île et je ne l'ai plus revu.  
Je précise que j'ai observé ce phénomène trois quarts d'heure et que la lumière émise était par moment plus intense. Ces changements lumineux étaient réguliers comme si l'engin émettait des signaux. Je ne peux pas donner de forme précise au phénomène que j'ai vu, pour ma part il était sphérique.

Le 15 Mars 1983 à 18 heures 30.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter, ou à y retrancher.

( À signé au carnet de déclarations )



COMPAGNIE OU ESCADRON

de

UNITÉ

B.T.

PROCÈS-VERBAL (N°/ANNÉE)

N° 192/1983

 PROCÈS-VERBAL  
D'AUDITION DE L B R

AUTRE CAS

N° PIÈCE

6

N° FEUILLET

1/8

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

date et heure nous trouvant à (lieu)

Ce jour 27 Mars 1983 à 11 heures 30 au bureau de notre brigade

Nous soussigné(s) D A, M.D.L. Chef O.P.J.

Vu les articles 16 à 19 et 75

du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

## ● PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)

L B, R

SEXES, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS)

NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)

FILIAISON

← DANS LES CAS OU CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RECUEILLIS →

SITUATION DE FAMILLE

ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE), PROFESSION (ÉVI.)

agriculteur demeurant au lieu-dit à , qui nous déclare :

""Suite aux faits relatés dans la presse sur l'apparition d'un OVNI les 14 et 15 Mars dernier dans la soirée, je tiens à vous signaler que dans la soirée du 15 Mars 1983, j'ai vu un phénomène lumineux étrange.

Il était 21 heures, je venais de mon domicile et me dirigeais à en circulant à bord de ma voiture sur le C.D.

J'ai d'abord vu dans le ciel devant ma voiture une boule lumineuse grosse dans un premier temps comme deux fois une étoile.

Puis ce phénomène a grossi très rapidement, il me semble qu'il descendait. Il m'est apparu plus gros qu'une pleine lune. Il émettait une lumière jaunâtre non éblouissante et de forte intensité.

Lorsque ce phénomène descendait il était suivi d'une traînée de 5 mètres environ de couleur bleutée.

J'ai observé ce phénomène une minute environ puis je l'ai perdu de vue car j'ai été masqué par une maison.

Je précise que ce phénomène, malgré mes changements de direction se trouvait toujours devant mon véhicule.

Je suis certain, ce ne pouvait pas être une étoile, premièrement de par sa couleur, deuxièmement de par son changement de diamètre.

Lorsqu'il descendait, ce phénomène avait un mouvement de balance. ""

Le 27 Mars 1983 à 11 heures 45.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter, ou à y retrancher.

( A signé au carnet de déclarations )